



Faculté de Droit, Sciences économique et politique de Dijon

LOI PACTE : ENTREPRISE, SOCIÉTÉ, ACTIONNARIAT : DE NOUVELLES DYNAMIQUES, UNE RECHERCHE DE CONVERGENCES

Amphithéâtre Mathiez (*extension Lettres*)
Informations et inscriptions : Valérie Maily

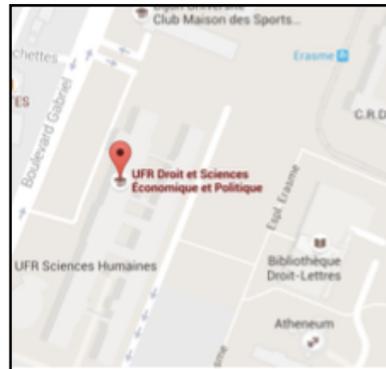
tél. : 03 80 39 53 85

jurivision2017@outlook.fr

COLLOQUE DIJON

7 JUIN 2019

*Sous la direction scientifique et la
présidence de Arlette MARTIN-SERF,
Professeur émérite de l'Université de
Bourgogne Franche-Comté*



*Accès depuis la gare : Tram, ligne T1,
arrêt Erasme*



*l'association des étudiants du Master
Juriste d'affaires Commerce-
Distribution-Consommation*

*« Ce projet de loi vise à relever un défi
majeur, celui de la croissance des
entreprises, à toute phase de leur
développement, pour renouer avec
l'esprit de conquête économique.
Cela passe notamment par une
transformation du modèle d'entreprise
français pour l'adapter aux réalités
du 21e siècle. »*

Bruno Le Maire,
Ministre de l'économie et des finances.

8h 30 – Accueil des participants

9h – Mot d'accueil,

par Vincent Thomas, Doyen de la Faculté de Droit, Sciences économique et politique de Dijon, Directeur du Master II Juriste d'affaires, Commerce - Distribution - Consommation

9h 15 – Propos introductif,

par les étudiants du Master II Juriste d'Affaires, Commerce - Distribution - Consommation

MATINEE

9h 45 – Le nouveau visage de l'entreprise : vers un humanisme entrepreneurial ?

par Loïc Firley, Docteur en droit, Avocat collaborateur au cabinet Du Parc, Dijon

10h15 - Simplifications et libéralisation promises aux PME : affichage ou avancées constructives ?

par Vincent Cuisinier, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne Franche-Comté, Directeur des études du Master II Juriste d'affaires, Commerce - Distribution- Consommation, Avocat associé cabinet Du Parc, Dijon

10h 45 – Débat/ Pause

11h 15 – Diversification et sécurisation des modes de financement des entreprises,

par Lucie Watrin, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne Franche-Comté

11h 45 – Débat

12 h – Déjeuner

APRES-MIDI

14h – L'Etat actionnaire : entre réduction de l'actionnariat public et renforcement du patriotisme économique,

par Charles Bugnot, Doctorant contractuel, Président du CEJED

14h 30 - Gouvernance et actionnariat dans les sociétés par actions : entre le rapport Senard-Notat et la directive européenne sur les droits des actionnaires,

par Vincent Thomas, Professeur à l'Université de Bourgogne Franche-Comté

15h – Entreprises en difficulté : innovations et perspectives,

par Paola Nabet, Maître de conférences à l'Université de Lorraine

15h 30 – Loi PACTE et droit des brevets : du discours et de la méthode,

par Emmanuel Py, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne Franche-Comté

16h – Débat/Pause

16h30 - Rapport de synthèse

par Jean-Jacques Ansault, Professeur à l'Université de Rouen

Loi PACTE

Colloque DIJON

7 juin 2019

M. / Mme :

Profession :

Entreprise :

Tarifs Universitaires / Magistrats / Etudiants :

– frais d'inscription : exonérés

Avocats / juristes / praticiens :

– frais d'inscription : 50,00 €

Chèque à l'ordre de l'association **Jurivision** à adresser à Mme Valerie MAILY, bureau 312, UFR droit et sciences économique et politique, UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE, 4 boulevard Gabriel , BP 17270 21072 DIJON

Contact :

valerie.mailly@u-Bourgogne.fr

0380395385

Loi PACTE

Colloque DIJON

7 juin 2019

M. / Mme :

Profession :

Entreprise :

Tarifs Universitaires / Magistrats / Etudiants :

– frais d'inscription : exonérés

Avocats / juristes / praticiens :

– frais d'inscription : 50,00 €

Chèque à l'ordre de l'association **Jurivision** à adresser à Mme Valerie MAILY, bureau 312, UFR droit et sciences économique et politique, UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE, 4 boulevard Gabriel , BP 17270 21072 DIJON

Contact :

valerie.mailly@u-Bourgogne.fr

0380395385

Loi PACTE

Colloque DIJON

7 juin 2019

M. / Mme :

Profession :

Entreprise :

Tarifs Universitaires / Magistrats / Etudiants :

– frais d'inscription : exonérés

Avocats / juristes / praticiens :

– frais d'inscription : 50,00 €

Chèque à l'ordre de l'association **Jurivision** à adresser à Mme Valerie MAILY, bureau 312, UFR droit et sciences économique et politique, UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE, 4 boulevard Gabriel , BP 17270 21072 DIJON

Contact :

valerie.mailly@u-Bourgogne.fr

0380395385